

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : BEIGE PAINT Page: 1/7
Date de révision : 2009-06-23 Imprimé: 2009-06-23
No de produit : M1211099 SDS-ID: F/9.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom du produit: BEIGE PAINT
Utilisation : Peinture Dimension de l'emballage : 500 ml
Distributeur : Struers S.A.S. Numéro de téléphone en cas d'urgence : +33 1 5509 1430
370, rue du Marché Rollay (Seulement pendant des heures d'ouverture)
94507 Champigny sur Marne Cedex
Tel: 1 5509 1430
Responsable de la préparation de la fiche de données de sécurité:
SDS_info@dhigroup.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit est classifié: R10 Xn;R20/21 Xi;R37/38

Risques Physiques et Chimiques : Le produit est inflammable.

Pour l'homme : Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Peut irriter les yeux et la peau. Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique.

Pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit contient : solvants organiques et résine.

<u>%:</u>	<u>No CAS :</u>	<u>No CE :</u>	<u>Nom chimique :</u>	<u>Classification du risque:</u>	<u>Obs.:</u>
25-50	1330-20-7	215-535-7	Xylène	R10 Xn;R20/21 Xi;R38	
10-30	108-83-8	203-620-1	2,6-Diméthyl-4-heptanone (diisobutylcétone)	R10 Xi;R37	
1-5	67-63-0	200-661-7	Propane-2-ol	F;R11 Xi;R36 R67	
<1	96-29-7	202-496-6	2-Butanone-oxime	Carc. Cat. 3;R40 Xn;R21 R43 Xi;R41	
<1	13586-82-8	237-015-9	Acide-2-éthylhexanoïque,-sel-de-cobalt	Xn;R22 R43 Xi;R38	

Nom de produit :	BEIGE PAINT	Page:	2/ 7
Date de révision :	2009-06-23	Imprimé:	2009-06-23
No de produit :	M1211099	SDS-ID:	F/9.0

4. PREMIERS SECOURS

En cas de brûlure : laver immédiatement avec de l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital.

Inhalation : Conduire la personne à l'air frais et veiller à ce qu'elle reste calme sous surveillance. En cas de malaise, transporter à la salle d'urgence et apporter cette fiche.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau ou de lait. Garder la personne en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, tenir la tête basse. Transporter immédiatement en salle d'urgence et apporter cette fiche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée. Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Risques particuliers : En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu: Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage: Absorber les déversements avec une matière absorbante non inflammable. Ne pas utiliser de la sciure de bois ou d'autres matières combustibles. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Nom de produit :	BEIGE PAINT	Page:	3/ 7
Date de révision :	2009-06-23	Imprimé:	2009-06-23
No de produit :	M1211099	SDS-ID:	F/9.0

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Mesures techniques: Utiliser des méthodes de travail qui minimisent le contact.

Précautions techniques: Une aspiration ponctuelle est recommandée.

Précautions techniques de stockage: Respecter les règles relatives aux liquides inflammables.

Conditions de stockage: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter le contact avec des agents d'oxydation.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques: Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de vapeurs. L'accès facile à l'eau courante ou à une douche de secours devra être garanti.

<u>Nom chimique:</u>	<u>Valeurs limites:</u>		<u>Cat.:</u>	<u>Obs.:</u>	<u>Référence:</u>
Xylènes (tous isomères)	50 ppm	221 mg/m ³	VME	*	VLEP
	100 ppm	442 mg/m ³	VLE	15min	
Diisobutylcétone	25 ppm	250 mg/m ³	VME	-	VLEP
Alcool isopropylique	400 ppm	980 mg/m ³	VLE	15min	VLEP

Protection individuelle: Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante : Porter un appareil respiratoire à filtre anti-gaz, type A2.

Protection des mains: Porter des gants de protection. Les gants stratifiés (PE/EVOH) sont recommandés. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures : Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la peau : En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Non disponible.

Nom de produit : BEIGE PAINT

Page: 4/7

Date de révision : 2009-06-23

Imprimé: 2009-06-23

No de produit : M1211099

SDS-ID: F/9.0

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Odeur : caractéristique
pH: non pertinent
Point d'ébullition: non disponible
Point d'éclair: 21-31°C
Limites d'explosion: 0.8-12.0%
Densité relative : 1.0-1.1
Solubilité : insoluble dans l'eau
Autres données : COV (Composés organiques volatils): 480 g/l (calculé)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable aux températures normales.

Conditions/
matières à éviter: Éviter l'exposition aux températures élevées ou à la lumière solaire. Éviter le contact avec des substances oxydantes.

Produits de
décomposition
dangereux: Aucun particulier.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : Nocif par inhalation. Les vapeurs et aérosols peuvent irriter les voies respiratoires et entraîner une irritation de la gorge et la toux. Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Contact avec la peau : Nocif par contact avec la peau. Effet irritant et dégraissant. Le produit contient du xylène qui peut être absorbé par la peau. Le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique.

Contact avec les yeux : Des éclaboussures peuvent provoquer une irritation.

Ingestion : Peut avoir un effet irritant et provoquer un malaise.

Effets spécifiques : L'inhalation fréquente, même de concentrations basses, peut entraîner une irritabilité, de la fatigue, des troubles de mémoire et, à la longue, des lésions permanentes du système nerveux, y compris du cerveau, et éventuellement du foie et des reins.

Nom de produit :	BEIGE PAINT	Page:	5/ 7
Date de révision :	2009-06-23	Imprimé:	2009-06-23
No de produit : :	M1211099	SDS-ID:	F/9.0

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité : Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Dégradabilité : La dégradabilité du produit n'est pas indiquée.

Écotoxicité : L'écotoxicité du produit n'est pas indiquée.

Potentiel de bio-accumulation : Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Autres effets nocifs : Ce produit contient une substance qui peut contribuer à la création photochimique de l'ozone. Aucun connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Les chiffons et similaires mouillés avec des liquides inflammables doivent être jetés dans des seaux ignifuges spéciaux.

Résidus: Code CED: 16 05 08
Chiffons utilisés et autres Code CED: 15 02 02

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU: 1263

Proper shipping name: PAINT

Maritime (IMDG):

Class: 3

PG: III

MP: No

EmS: F-E , S-E

MFAG: 1

Voies navigables: A manipuler localement.

Aérien (ICAO/IATA):

Class: 3

PG: III

Terrestre (RID/ADR):

Classe: 3

Groupe d'emballage: III

Étiquette de risque principal: 3

Étiquette de risque subsidiaire: -

Nom de produit : BEIGE PAINT

Page: 6/7

Date de révision : 2009-06-23

Imprimé: 2009-06-23

No de produit : M1211099

SDS-ID: F/9.0

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATIONÉtiquetage :

Contient : Xylène



Nocif

R10	Inflammable.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Contient 2-Butanone-oxime, Acide-2-éthylhexanoïque,-sel-de-cobalt. Peut déclencher une réaction allergique.

Législations nationales :

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Arrêté du 9 novembre 2004 modifiant l'arrêté du 5 janvier 1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE de la Commission du 27 juillet 2001.

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications.

Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

Nom de produit : BEIGE PAINT

Page: 7/7

Date de révision : 2009-06-23

Imprimé: 2009-06-23

No de produit : M1211099

SDS-ID: F/9.0

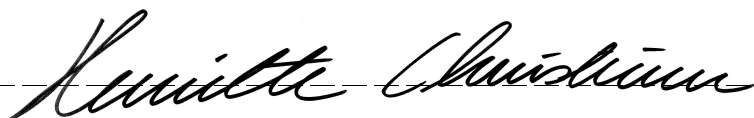
16. AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : -

Les (*) indiquent les modifications comparées avec la version antérieure.

Approuvées par DHI.



Formulation des phrases risques :

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R21	Nocif par contact avec la peau.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R40	Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Centre for Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark. www.dhigroup.com.